

La Fédération québécoise des sociétés de généalogie

Sylvie Tremblay

Numéro 34, été 1993

Sur la trace des ancêtres

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8420ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, S. (1993). La Fédération québécoise des sociétés de généalogie. *Cap-aux-Diamants*, (34), 70–70.

La Fédération québécoise des sociétés de généalogie

Il existe au Québec au moins une vingtaine de sociétés de généalogie, regroupant plus de 10 000 passionnés de la recherche généalogique. Présentement, 17 de ces sociétés sont regroupées au sein d'un organisme: la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG).

niser toute activité ou manifestation visant la promotion de la généalogie, imprimer et éditer toute publication favorisant la réalisation de ces projets.

Neuf administrateurs venant de diverses régions du Québec dirigent la Fédération. Ils

un répertoire des généalogistes québécois, présentant aussi leurs sujets de recherche. Le *Répertoire des publications des sociétés de généalogie au Québec*, distribué dans plus de trois cents bibliothèques et librairies, permet la diffusion des ouvrages généalogiques des sociétés et ceux de leurs membres en plus de prévenir la duplication des travaux de recherche.

À plus longue échéance, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie poursuit l'ouvrage bibliographique de M^{me} Kathleen Mennie de Varennes, soit un index de toutes les publications généalogiques concernant nos ancêtres.

Afin de faciliter la réalisation de répertoires de naissances, mariages et sépultures, la Fédération a élaboré un format de saisie informatique uniforme, afin de pouvoir éventuellement mettre les données relevées par les sociétés de généalogie membres de la Fédération, en commun, dans une banque de données. Elle a également mis sur le marché des fiches, sur papier, respectant ce format uniforme dans le but de simplifier la besogne de nombreux bénévoles qui effectuent ce travail de moine qu'est le dépouillement des registres d'état civil du Québec.

Depuis au moins trente ans, les généalogistes québécois ont maintes fois demandé que soit reconnue la compétence des chercheurs des sociétés de généalogie. À l'instar de plusieurs autres pays, cette revendication ne peut que revaloriser la profession en lui donnant plus de crédit et de sérieux. L'attestation de compétence en généalogie est la reconnaissance officielle de la capacité et du niveau de compétence d'un individu pour effectuer des recherches en généalogie. Ainsi, le Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG), mis sur pied par la Fédération en 1991, a pour mandat d'analyser et de reconnaître la compétence des généalogistes désireux d'établir leurs qualifications. Il reconnaît trois catégories de généalogistes selon des critères définis: le généalogiste de filiation agréé (G.F.A.), le généalogiste chercheur agréé (G.R.A.) et le maître généalogiste agréé (M.G.A.). ♦

Le bureau de la FQSG est situé au pavillon Louis-Jacques-Casault, local 3243, 1210, avenue du Séminaire, Cité universitaire, Sainte-Foy, tél.: (418) 653-3940. Toute correspondance doit être envoyée à C.P. 9454, Sainte-Foy, Québec, G1V 4B8.

Sylvie Tremblay
Maître généalogiste agréé



«Première remise de diplômes de généalogistes agréés».

(De gauche à droite), 1^{re} rangée: Jacqueline Faucher-Asselin, présidente de la Fédération; Noël Tremblay, M.G.A.; Sylvie Tremblay, M.G.A.; M.-Ange V. De St-Pierre, G.R.A.; Léo-Paul Landry, secrétaire du B.Q.A.C.Q.; 2^e rangée: René Beaudoin, M.G.A.; Jean Prince, M.G.A.; André Dubois, G.R.A.; Jean-Guy Roy, G.R.A.

(Archives de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie).

Cette fédération tire ses origines d'une autre fédération québécoise, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. En effet, au cours des années 1970, cet organisme regroupe à la fois les sociétés d'histoire et de généalogie. Un conseil de généalogie se réunit, composé de délégués des sociétés de généalogie, pour discuter et échanger sur leur sujet propre. Ce conseil prenant de l'ampleur, des membres lancent l'idée qu'il serait opportun que les sociétés de généalogie forment leur propre fédération. C'est ainsi qu'est fondée, le 15 mars 1984, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, dont le président-fondateur fut D.-Renaud Brochu.

Cet organisme sans but lucratif vise la promotion et l'épanouissement de la généalogie. Les objectifs de la Fédération sont donc de regrouper et représenter les sociétés de généalogie du Québec, favoriser leur épanouissement, faciliter les communications et la coordination entre les organismes qui poursuivent des buts similaires ou connexes au Québec et à l'étranger, attester la compétence des généalogistes au Québec, orga-

se réunissent au moins cinq fois par année. Ils rencontrent de plus des délégués des sociétés de généalogie deux fois l'an, que l'on appelle communément Conseil de généalogie, sans doute pour rappeler leurs origines, afin d'analyser leurs besoins et d'orienter les dossiers de la Fédération en conséquence. Un colloque annuel se tient en mai, et ce depuis maintenant trois ans.

La FQSG se veut avant tout un organisme de représentation auprès des principales instances gouvernementales, soit les Archives nationales du Québec, le ministère de la Culture, le ministère de la Justice, son principal interlocuteur au cours des deux dernières années en raison de la réforme de l'état civil, et d'autres organismes de domaines similaires ou connexes.

En ce qui concerne la diffusion, la Fédération s'est munie d'un bulletin, *INFO-GÉNÉALOGIE*, qui paraît trois fois par année. Elle publie aussi des outils de travail utiles aux généalogistes québécois. Le *Bottin québécois des chercheurs en généalogie* se veut